**Arrêté de nomination
de M………..…………………………………….
en vue d’exercer à titre d’activité accessoire
les fonctions de ……………………………**

Le Maire *(ou le Président)* de………………………………………………………,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique,

Vu la délibération en date du……………………….., créant la mission de……………… …………………………………… *(préciser les fonctions exercées dans le cadre de l’activité accessoire)* et portant inscription de la dépense au budget,

Considérant que M………………………………………. est par ailleurs nommé*(e)* en qualité de…………………………………………. *(indiquer le grade, la situation administrative et la rémunération de l’agent dans son activité principale)* auprès de……………………………….. *(désigner la collectivité employeur à titre principal)*,

Considérant que les fonctions exercées satisfont aux conditions fixées par la réglementation susvisée,

Considérant que…………………………………………. *(désigner l’autorité exécutive de la collectivité employeur à titre principal)* a autorisé M……………………………………….à exercer l’activité accessoire susvisée pour une période de……………………………….,

**ARRETE**

**Article 1** : A compter du ……………………………., M………………………… *(grade de l’agent)*………………………………….est recruté*(e)* en vue d’exercer les fonctions de………………………………….. *(descriptif précis des fonctions exercées)* pour une durée hebdomadaire fixée à………………………………….. *(indiquer le temps d’exercice des fonctions)* pour une durée de …………………..

**Article 2** : M…………………………….percevra, au titre des fonctions susvisées, une indemnité accessoire forfaitaire égale à………………….

**Article 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera :

* Notifié à l’intéressé*(e).*

 Ampliation adressée aux :

* Président du Centre de Gestion,
* Comptable de la collectivité.

|  |  |
| --- | --- |
| Notifié le……………………..Signature de l’agent : | Fait à ………………….………………………, le…………………………Le Maire *(ou le Président)* |

Le Maire *(ou le Président)* :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.